



Objet :
Convocation à l'Assemblée générale de l'ABSL

Boissettes, le 22 mars 2024

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter, en qualité de membre, à l'Assemblée générale ordinaire de l'ABSL le **samedi 6 avril 2024 à 10h30** dans la salle communale Place de Verdun.

De 9h45 à 10h30, inscriptions, enregistrement des pouvoirs, émargement.

À 10h30, ouverture de l'Assemblée générale selon l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral et approbation du bilan financier,
- Vote du budget 2024 et projets,
- Élections de nouveaux membres du Conseil d'administration*,
- Autres points, selon vos propositions : merci de nous en informer au moins 8 jours avant la date de la tenue de l'Assemblée générale, conformément aux statuts,

...et nous concluons par un apéritif convivial !

(*) Le Conseil d'administration comprend 13 membres renouvelables par tiers. Il reste un poste à pourvoir : n'hésitez pas à proposer votre candidature pour cette mission bénévole et amicale au plus tard le mardi 2 avril.

Contact pour toute information : Béatrice Lucot, Vice-Présidente, 06 10 87 23 74

Cordialement,

François RIGAUT
Président

Si vous ne pouvez pas assister à l'AG, faites-vous représenter par un autre membre muni du pouvoir ci-dessous, conformément aux dispositions de l'article 11 des statuts.

Rappel: Seuls les membres qui renouvellent leur cotisation (10 €) pourront voter (articles 6 & 11 des statuts).

✂***

Pouvoir de représentation à l'assemblée générale ordinaire

Je soussigné(e), membre de l'ABSL,
donne pouvoir à, demeurant
pour me représenter à l'Assemblée générale ordinaire de l'ABSL qui se tiendra à Boissettes
le 6 avril 2024 et participer à toute délibération et procéder à tous votes.

Fait à : Signature précédée de « Bon pour pouvoir »

Le :

Document à présenter sur place par votre mandant(e) ou à déposer sous enveloppe
à l'attention de l'ABSL dans la boîte à lettres de la Mairie, place de Verdun